



Route et sentiers dans quelques parties boisées. **Attention** suivant la saison, car il y a des palombières dans les bois, si période de chasse bien se signaler. Le balisage nous fait faire quelques détours et nous balade... Alternative en suivant l'itinéraire vélo pour Bazas.

On sort de Bassanne par D226E1, on passe sur le canal (fontaine d'eau à gauche avant le pont) au débouché sur D224 à droite sur celle-ci, puis 1ere route à gauche. Au débouché sur D225 **2,8km**, à gauche, puis la 2^e petite route à gauche. Au débouché sur D12 on est à Pondaurat **4,2km**.

On prend en face au monument aux morts, on franchit la Bassanne, puis un 2^e petit cours d'eau où l'on prend après, à droite direction Bardasse, puis on passe au-dessus de l'autoroute A62 **5,4km**, et l'on continue. Au lieu-dit la Millière, la route à droite et continuer tout droit sur chemin herbeux, on franchit de nouveau la Bassanne et au débouché on entre dans Savignac **7,9km**, face au cimetière **tables, bancs, eau**.

On quitte D12 en prenant à gauche après la mairie et on reste sur cette route, jusqu'au lieu-dit le Juge **10,9km**, où l'on prend le chemin sur la droite. Après la traversée du bois et au débouché sur route, à gauche qui devient chemin. On suit le balisage, on passe par les lieux-dits Canteloup, puis Mussac et au débouché sur D15 à gauche, on arrive à Auros **15,2km**, où l'on prend à droite sur D10. **Bancs** au monument aux morts, commerces et supérette en ville

A l'église, on quitte D10 pour sortir d'Auros en suivant la petite route sur la gauche et au niveau du cimetière avec **eau**, le chemin sur la gauche qui va dans le bois, on passe le cours d'eau la Beuve et au débouché sur route à droite, puis à gauche. On passe par les lieux-dits Périchamps, France et ensuite à droite pour au débouché sur D125 arrivé à Brouqueyran **20,2km** au cimetière **banc, eau**.

On prend à gauche sur D125 puis à droite le large chemin pour arriver au lac que l'on prend sur la droite. On continue sur chemin en passant par les lieux-dits Borde, la Mongie où l'on prend à gauche, après on suit le balisage en franchissant plusieurs petits cours d'eau et au débouché sur D123 **26,3km**, à gauche que l'on suit jusqu'au lieu-dit Lagardère où l'on tourne à droite. Au lieu-dit St-Sever on prend à gauche la piste cyclable et au débouché sur D655 à gauche vers cathédrale de Bazas. Tous commerces et services, **eau** et **bancs** à la cathédrale.